



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
26 JAN. 2015
Question élargie n°4

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 janvier 2015

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Economie au sujet du « PIB du bien-être ».

Afin de mieux cerner les évolutions de la société, le Gouvernement a annoncé dans son programme gouvernementale de procéder rapidement, ensemble avec les partenaires sociaux, à la mise en place des indicateurs du « PIB du bien-être » sous forme d'un tableau de bord qui complètera ainsi la seule mesure du produit intérieur brut (PIB) limité à la seule mesure de la croissance économique.

Le 22 novembre 2013, après trois années de travail et une large consultation de la société civile et deux rapports techniques, le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) ont rendu public un avis commun sur le « PIB du bien-être ». Répertoriés en 11 catégories (revenu et patrimoine, emploi, logement, santé, équilibre vie professionnelle-vie privée, éducation et compétences, liens sociaux, gouvernance et citoyenneté, environnement, sécurité physique, bien-être subjectif) les 63 indicateurs permettront de disposer de données pour mesurer le bien-être des ménages luxembourgeois.

L'objectif de ces indicateurs de bien-être est d'appréhender, dans le temps, la diversité des conditions de vie réelles des individus au Luxembourg en vue de concevoir et d'évaluer des politiques adéquates, cela en dépassant une analyse basée uniquement sur les indicateurs traditionnels tels que le PIB par tête.

Alors que les travaux préparatoires sont achevés, j'aimerais savoir de Monsieur le Ministre de l'Economie à quelles échéances le STATEC sera à même de présenter les indicateurs du « PIB du bien-être » sous forme d'un tableau de bord.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération

Marcel Oberweis

Député